Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 50 (1953)
Heft: 2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Aux présidents des sections de la S. A. R.

Les présidents qui n'ont pas encore fait parvenir leur rapport annuel sont priés de l'adresser au président central dans le plus bref délai.

P. MEUNIER.

Rapport sur la normalisation des cires gaufrées

A la demande de nombreux apiculteurs, le Comité central avait inscrit à son programme d'activité 1952 la question de la normalisation des cires gaufrées. Afin de connaître quels sont les divers modules que l'apiculteur est à même de se procurer sur le marché suisse et de poser les premières bases d'une normalisation des cires, une circulaire a été adressée aux 15 principaux fabricants de cires gaufrées de Suisse romande et de Suisse alémanique, les invitant à adresser au comité central un échantillon des diverses cires qu'ils fabriquent. A en juger par le nombre des réponses reçues, le problème de la normalisation des cires ne semble pas avoir eu un écho favorable. Nous pensons avoir été mal compris. Nous voulions, sur la base de notre enquête, rendre attentif les ciriers aux avantages qu'il y aurait, aussi bien pour eux que pour l'ensemble des apiculteurs, à avoir un *module standard* unique pour les cires gaufrées d'usage courant ; nous n'entendions nullement exclure du commerce les autres modules qui pourraient être demandés *spécialement* par les apiculteurs se livrant à des recherches. Notre idée n'était donc pas révolutionnaire et ce silence ne résoud nullement le problème qui se pose chez nous, comme il se pose ailleurs. Alors que la sélection est à l'ordre du jour, un choix minutieux du module des cires gaufrées s'impose. Les deux questions sont indissolublement unies !

En conséquence, le comité central demande à l'Assemblée des délégués de lui donner plein pouvoir afin qu'il intervienne auprès de la Fédération des Sociétés suisses d'apiculture pour quelle inscrive à son programme d'activité le problème de la normalisation des cires gaufrées et qu'en attendant sa solution définitive, elle intervienne auprès des ciriers pour que ceux-ci soient dans l'obligation de mettre sur leur emballage :

1. Leur raison sociale.
2. Le poids.
3. Dimension des cires gaufrées et nombre.
4. Nombre de cellules au dm^2.
5. Composition de la cire utilisée.

Il est en effet inadmissible que l'apiculteur qui achète des cires gaufrées ne trouve pas sur l'emballage les caractéristiques essentielles de la marchandise qui s'y trouve.

Posée de cette manière, nous pensons que la question de la normalisation des cires gaufrées entrera dans une nouvelle voie qui, souhaitons, ne devra pas être une voie de garage !

Pour le Comité central : P. ZIMMERMANN.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour février 1953

Nous voici au cœur de l'hiver. Jusqu'à maintenant, il n'a pas été extraordinaire. Décembre, nous disent les météorologistes, a eu une température quasi normale, a été trop humide et trop abondant en précipitations. Il a fait très froid du 5 au 10. Ce début de janvier est aussi très froid, avec son régime de bise.

Comment se sont comportées nos abeilles jusqu'à maintenant ? Depuis le début de la réclusion, la consommation a été plutôt forte, aussi nos avettes ont-elles été heureuses de la température clémente de Noël pour faire de belles sorties hygiéniques, qu'elles ont pu répéter au cours des premiers jours de janvier. Pas trace de dysenterie sur les planches d'envol, les toits et les alentours des ruches. Très peu de cadavres aussi sur les plateaux. Tout semble donc aller pour le mieux jusqu'à maintenant.

Avez-vous, mon cher débutant, mis des planchettes ou des tuiles devant les trous de vol pour couper les rayons du soleil ? Avez-vous assisté à une belle sortie, alors que le sol était recouvert de neige ? Le dimanche 11 janvier, par un beau et chaud soleil, j'étais au rucher, et les abeilles s'en donnaient à cœur joie. Tout le terrain devant les ruches était recouvert de 10 à 15 cm. de neige. Je me suis alors amusé à examiner le comportement des abeilles. Presque toutes, l'abdomen en mouvement, pompaient de leur trompe l'eau de fonte de la neige. Cela prenait deux, trois minutes, puis elles s'envolaient sans peine, comme aux plus beaux jours de l'été, pour regagner leur logis. Tout près des ruches cependant, quelques abeilles ne se relevaient pas, s'engourdissaient, semblaient en difficulté. Je les pris dans les mains, les réchauffai et les déposai à l'entrée d'une ruche. Toutes, sans exception, firent demi-tour, s'envolèrent péniblement pour bientôt tomber ou se traînèrent sur la planchette pour sombrer à nouveau sur la neige. C'étaient probablement de vieilles abeilles qui, se sentant défaillantes, mettaient à contribution leurs dernières forces pour aller mourir hors de leur ruche. De ces observations, nous pouvons conclure que seules les abeilles malades ou usées meurent sur la neige pendant les sorties hivernales.

Mon cher débutant, février est avec le début de mars, le moment le plus favorable pour observer au trou de vol. L'apiculteur qui sait profiter d'une ou plusieurs de ces belles sorties de ses avettes pour observer leur comportement, arrive à connaître ses colonies, à savoir exactement ce que renferment ses ruches avant de les visiter. Il distinguera avec facilité celles qui sont en parfait état, mais saura aussi repérer celles qui sont en difficulté et qui demandent une intervention aussi rapide que possible.

A vous arrêter longuement à regarder vos abeilles au trou de vol, vous apprendrez bien vite, vous aussi, mon cher débutant, à différencier vos colonies. Lors des premières sorties de février, prêtez surtout attention au vol de vos amies. Regardez si leur envol est franc, léger, si leur atterrissage se fait sans encombre. Si vous ne remarquez rien d'anormal, c'est que la santé est parfaite au rucher, qu'il n'y a ni acariose, ni nosémose. Mais si, ici ou là, quelques abeilles peinent, si elles se traînent avec difficulté sur la planchette pour finalement échouer par terre, si dans un frémissement d'ailes, elles font des efforts désespérés pour s'envoler sans y parvenir, soyez vigilant. Il y a de l'anormal dans votre apier. Les abdomens sont-ils gonflés, luisants ? vos abeilles laissent-elles derrière elles de larges traînées jaune clair ou brunes ? il y a dysenterie sûrement, mais peut-être se complique-t-elle de nosémose, ce qui est beaucoup plus grave. Si, sans laisser de déjections, vos abeilles se traînent au sol, essayant à chaque instant de voler, si elles s'agrippent aux herbes, aux abords des planchettes, y forment de petits groupes frileux, redoublez encore d'attention, car ce sont des symptômes qui généralement annoncent l'acariose. Dans les deux cas, ramassez et enfermez dans une boîte à allumettes de ces abeilles que vous enverrez sans retard à l'Institut fédéral du Liebefeld, section des abeilles à Berne, pour analyse. Quelques jours après, vous serez exactement renseigné. Surtout, mon cher débutant, pas de fausse honte ; le rucher le mieux tenu peut subir une infection. Il est de première importance de savoir contre quel mal il faut lutter. La science met à notre disposition des moyens efficaces, permettant de guérir, mais encore faut-il savoir quelle maladie il faut combattre.

Il peut aussi arriver qu'alors qu'il y a de l'activité à tous les trous de vol, l'un d'eux reste désert. Peut-être cette colonie a-t-elle moins consommé que les autres et n'éprouve-t-elle pas le besoin de sortir ? Pour vous en assurer, donnez un coup sec contre la ruche, collez-y votre oreille et un bruissement assez fort, mais bref, vous dira que votre petit monde est bien en vie et qu'il n'y a aucun motif de s'alarmer. Mais si votre appel reste sans réponse, ouvrez la ruche pour examiner l'intérieur. Si la colonie est morte, bien qu'il y ait encore de la nourriture, fermez le trou de vol pour éviter le pillage, et avant de ne rien faire d'autre, envoyez une cinquantaine de cadavres pour les faire analyser. Ce n'est qu'au reçu de l'analyse que vous saurez ce qu'il y a lieu de faire du matériel et surtout des rayons de cette colonie.

Février est le moment idéal pour déplacer les ruches surtout si le déplacement n'est que peu important. Si donc, mon cher débutant, vous désirez adopter une autre disposition de vos colonies, les éloigner peut-être de votre voisin qu'elles importunent, profitez de ce mois vraiment favorable. Ce sera très facile et ne demandera que peu de précautions. Il faut une température extérieure de + 3 à + 7 degrés ; les abeilles ne sortent pas, mais en cas de heurt, elles seraient capables de regagner le groupe. Préparez si possible à l'avance le nouvel emplacement pour qu'il n'y ait qu'à poser les ruches en place. Fermez momentanément les trous de vol. Deux bâtons réunis par deux cordes passant sous le plateau et se rabattant contre le haut du corps de ruche serviront de civière et permettront un transport facile, sans secousse, à l'équilibre parfait. Une fois en place, laissez les ruchées se calmer avant d'ouvrir les trous de vol devant lesquels vous mettez une chicane obligeant les abeilles à se repérer lors de leur première sortie. Les abeilles se souviendront pendant quelques jours de l'ancienne place de leur ruche, iront probablement y voleter ; aussi, ayez soin de n'y laisser aucune trace de ce qu'était votre rucher. Plus l'ancien emplacement sera nu, mieux cela vaudra. N'allez surtout pas y placer une ruche vide sous prétexte d'y recueillir les abeilles égarées. Après avoir voleter quelques instants, elles quitteront ces lieux devenus déserts pour regagner leur ruche, au nouvel emplacement.

Gingins, ce 19 janvier 1953.

M. SOAVI.

DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Encore le « polissage » exécuté par les abeilles et la coloration de la cire

Hommage à François Huber par le *Dr O. Morgenthaler*, Liebefeld
traduit par *P. Zimmermann*

Dans le No de novembre du *Journal suisse d'Apiculture,* M. P. Zimmermann a bien voulu traduire un article que j'avais écrit en 1931 et qui traitait du « polissage » exécuté par les abeilles. Il s'agit de ces curieux mouvements rythmiques que balancement, au cours desquels les abeilles recouvrent d'un vernis jaunâtre le fond de la ruche, le bois ou les gâteaux de cire. Je remercie cordialement le traducteur d'avoir repris un problème qui paraît être de quelque intérêt scientifique et pratique et à la solution duquel chaque apiculteur, qui se double d'un bon observateur, peut contribuer.

MM. Valet et Mages ont mentionné dans le No d'août de notre Journal deux sortes de propolis : l'une provenant de l'enveloppe résineuse des bourgeons de certaines plantes (surtout du peuplier),